



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE du Jeudi 14 Décembre 2017

Etaient présents : Drs. BLANC, CAMPISTRON, CONSTANTIN, D'ISANTO, DE SANCTIS, MORELLI, ODDO, PAITRY, RAHAL, RENAUD, RONCHARD, TEISSEIRE, THIEBAUT- DEFAUX, WOERTH
Etaient représentés : Drs. DELCOMBEL, DE SAINT VAAST, MERCIER
Etais absent : 0

Ordre du jour :

1. - Bilan moral du Président
2. - Présentation des comptes 2017 par le Trésorier
3. - Cotisation adhésion pour l'année 2018
4. - Bilan organisme formateur
5. - Programme des réunions année 2018
6. - Choix de lieux pour les réunions 2018
7. - Questions diverses

20h30 : Début de l'Assemblée Générale

1. - Bilan moral du Président

Bienvenue du Président.

L'association, loi 1901, compte à ce jour 17 adhérents avec une arrivée prévue pour 2018 (Dr. BERETTI Philippe) et un départ aussi (Dr. WOERTH Sonia).

En 2017, 15 réunions ont eu lieu avec 13 de FMC (dont 6 ANDPC et 3 FAF-PM) et 2 administratives (Bienvenue, AG).

Les réunions comptent une moyenne de 15 membres et pour le bon déroulement des réunions, le nombre de 25 adhérents reste toujours un objectif limite par réunion et d'inscription.

A noter 8 adhérents assidus à toutes les réunions

De l'assiduité et de la présentation des résultats de pré-test et post-test de l'année se dégage encore et toujours un intérêt réel des réunions.

Le sérieux et l'interactivité des adhérents motivent toujours l'implication des intervenants et incitent toujours les partenariats pour les repas après les réunions de travail.

Il est rappelé que tous les intervenants ont signé une déclaration signalant tout conflit d'intérêt éventuel.

La participation comme organisme de formation validé FAF-PM a permis la réalisation de 3 réunions.

La participation comme organisme de formation validé ODPC a permis la réalisation de 6 réunions.

Cette année 2017, la dotation s'est faite en cours d'année par des livres et stylos.

La ponctualité du début des réunions restera de rigueur. Remerciements à tous !

Validation de l'Organigramme du Bureau, reconduit pour 2018 à l'unanimité :

Trésorier : Dr. Josiane RONCHARD

Secrétaire avec SMS : Dr. Patrick ODDO

Gestion des cautions : Dr. Christophe DE SAINT VAAST

Gestion des archives et du site internet : Dr. Antoine RAHAL

Signature des déclarations de conflits d'intérêt : Dr. Nadine MORELLI

Président : Dr. Catherine THIEBAUT-DEFAUX

A noter, Gestion des synthèses des évaluations des soirées : Dr. Danielle CONSTANTIN

2. - Présentation des comptes 2017 par le Trésorier

Le Dr. Josiane RONCHARD, Trésorier présente le bilan financier 2017
Un compte chèque au Crédit Agricole sera au fonctionnement de l'association.
Le compte caisse n'a pas fonctionné, les cotisations ont été payées par chèque comme souhaité.
Un compte livret fonctionne en réserve.

La MFMC est créatrice, à ce jour et un versement du FAF-PM est en attente.
Pas de Caution encaissée cette année.

3. - Tarifs pour 2018

Tarif Adhésion

L'adhésion pour l'année 2018 reste fixée à 70 Euros

La caution reste à 30 Euros

Un tarif parmaingue est initié. Pour participation d'un non adhérent à une soirée, il est fixé au tarif de 35 €, afin d'inciter à l'adhésion secondaire qui sera alors du delta de 35 €.
Un dossier type adhésion et fiche de participation seront édités.

Tarif Formation

Le forfait de cours de Formation est conservé pour 2018, de 100 Euros annuel.

A l'Unanimité

4.-Organisme Formateur :

Bilan positif.

ODPC par l'ANDPC : 6 soirées indemnisées.

La validation en 2017 n'a pas été refusée au 21 septembre. Un logo ANDPC a été édité et l'association est habilitée à déposer des dossiers. A ce jour il reste en complétude.

FAF-PM : l'association a été validée pour 2018 ; des dossiers de formation seront déposés.
Selon l'actualité, l'association pourra bénéficier de dossiers exceptionnels déjà validés.

Le Comité Scientifique suggérant les thématiques et les intervenants, assurant le suivi de la qualité des programmes, composé par une base de 50% des adhérents, mis en place en 2016 est reconduit pour 2018 avec tous les membres adhérents.

Gestion des synthèses des évaluations des réunions

Dr. Danielle CONSTANTIN assure la Gestion des synthèses des évaluations des réunions, elle est reconduite dans cette mission.

Les synthèses des évaluations par les adhérents et les intervenants n'ont pas mis en évidence de points à rectifier.

5 - Présentation du programme des réunions année 2018

A l'Unanimité, sont validés les thèmes suivants : selon les disponibilités des intervenants sollicités.

VH.Syphilis, Maladies Sexuellement Transmissibles / Diététique diabète de type 2 / Vaccination Pneumocoque / Rachialgies cervicales, lombaires / Infections Urinaires récidivantes / Prostatite / Troubles du sommeil prise en charge non médicamenteuse / Ménopause / Contraception / Troubles de la croissance de l'enfant / Troubles de la statique chez l'enfant, pieds / Actualités tropicales / Parcours d'un dys / orthophonie / Immunoglobulines froides / Actualités gastropastrie, suivi.

6. - Choix du lieu des réunions :

Restaurant Riviera 3 – Le Brusc – Six Fours les Plages ; Hôtel du castellet, Le Castellet
Restaurant Jardins d'Anglese, Six Fours ; Auberge du vigneron, Oléoules ; Un restaurant sur Toulon
Grand Hôtel des sablettes : à revoir ; le Rousse, Bandol : à différer

7. - Questions diverses :

- Le planning 2018 a été proposé et les dates suivantes sont acceptées à l'unanimité :
JEUDI : 8 Février, 22 Mars, 19 Avril, 24 Mai, 28 Juin, 20 Septembre, 11 Octobre, 15 Novembre.

SAMEDI : 17 Février, 9 Juin, en Octobre/Novembre

Réunion Administrative programmée lors d'une réunion de FMC

L'Assemblée Générale est prévue le Jeudi 13 Décembre

La réunion de Bienvenue de l'année de FMC est prévue le Samedi 17 Janvier

21h 30 : Le président lève la séance.

Saint- Mandrier sur Mer, le 15 Décembre 2017.

Dr. Josiane RONCHARD
Trésorier

Dr. Catherine THIEBAUT - DEFAUX
Président

PV - La M.F.M.C - AG 14/12/2017, Page 2 sur 2